

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 9 avril 2018, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

**ORDRE DU JOUR
LUNDI 9 AVRIL 2018 À 20 H 00
ORDRE DU JOUR**

Points pour délibération

1 Assemblée de mars 2018

- 1.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mars, 20 h 00

2 Assemblée du 9 avril 2018

- 2.1 Liste des comptes à payer

Période de questions

3 Administration générale

- 3.1 Conseil municipal
 - 3.1.1 Demande de commandites de divers organismes
 - 3.1.2 Activités du 30^e anniversaire de la Bibliothèque Ruth Benoit
 - 3.1.3 Dépôt des états financiers 2017
- 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1 Demande de paiement facture de Bell
 - 3.2.2 Embauche d'un employé aux travaux publics

4 Sécurité publique

- 4.1 Service des Incendies
 - 4.1.1 Rapports d'événements

5 Transport & bâtiment

- 5.1 Voirie & réseau routier
 - 5.1.1 Achat d'un camion (pick up) travaux publics

5.2 Bâtiment

5.2.1 MMQ - Recommandations suite à la visite d'inspection

5.2.2 Travaux de maçonnerie sur le bâtiment du centre communautaire

6 Hygiène du milieu

6.1 Réservoir, Réseau de distribution d'eau et usine épuration

6.1.1 Traitements des eaux usées – Offre de services Traitements Bio Bac

7 Aménagement, urbanisme et développement

7.1 Aménagement, urbanisme et zonage

7.1.1 Adoption du règlement numéro 830-18 concernant l'épandage 2018

7.1.2 Adoption du deuxième projet de règlement numéro 829-18 modifiant le règlement de zonage 617-05 et ses amendements concernant les usages complémentaires autorisés à l'usage résidentiel

7.1.3 Présentation du projet de règlement numéro 831-18 concernant les poules en milieu urbain

7.1.4 Demande à la CPTAQ – Utilisation de lots à des fins autres qu'agricole – Couvoir Réal Côté

7.1.5 Demande à la CPTAQ – Utilisation de lots à des fins autres qu'agricole – Hydro-Québec

8 Loisirs et culture

8.1 Activités récréatives et culturelles

8.1.1 Demande d'autorisation de Vélo Québec – Activité cycliste empruntant le territoire d'Ange-Gardien

8.2 Infrastructures

Période de questions

9 Divers & affaires nouvelles

9.1 Programme de Réhabilitation du réseau routier local

Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) – Nouvelles modalités 2018

9.2 Terrain de balle

9.3 Intersection route 235 et rang Saint-Charles – Demande d'intervention au Ministère des Transports
« réduction de vitesse et/ou voie d'accélération »

Correspondance

Co-1 MRC de Rouville – Programme de compensation matières résiduelles, 2^e versement de 2017

Co-2 MRC de Rouville – Répartition partielle dans le cours d'eau du Village – Facture modifiée

Co-3 MRC de Rouville – Certificat de conformité règlement numéro 827-17 Schéma d'aménagement

Co-4 Ville de Sainte-Catherine – Prix créateurs d'emplois du Québec

Co-5 École Paul-Germain-Ostiguy – Gala Méritas

Co-6 MMQ – Protection gratuite pouvoir discrétionnaire

Co-7 Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford – Suivi appui étude internet

RÉSOLUTION 04-064-18

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS À 20 H

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars à 20 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-065-18

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

▪ Déboursés directs :	8 242,86 \$
▪ Fournisseurs :	163 902,06 \$
▪ Salaires :	34 045,27 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

Monsieur le maire en profite pour féliciter les pompiers présents ainsi que d'autres membres du comité organisateur, pour la réussite du souper-spaghetti qui eut lieu le samedi 7 avril dernier, ayant permis d'amasser la somme de 10 000,00 \$ au profit de la dystrophie musculaire.

RÉSOLUTION 04-066-18

DEMANDE DE COMMANDITE DE DIVERS ORGANISMES

En réponse aux demandes d'aide financière reçues depuis la dernière séance du conseil, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'appuyer les organismes suivants :

- Cégep de Granby, soins infirmiers : Offrir une bourse de 50 \$ à une étudiante de 1^{ère} année, une bourse de 100 \$ à une étudiante de 2^e année et une bourse de 100 \$ à une

étudiante de 3^e année, dans le cadre du Gala du mois de mai prochain, pour récompenser la persévérance d'étudiants provenant de la Municipalité d'Ange-Gardien.

- École Paul-Germain-Ostiguy : Offrir une contribution financière de 150 \$ pour le vernissage « Notre Patrimoine local 2018 », dans le cadre du programme *Langues et Multimédia*, qui aura lieu le 31 mai 2018.
- CPE Bambin Club : Autoriser la journée de vente de débarras qui aura lieu le 26 mai 2018 ou, en cas de pluie, le 2 juin 2018.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-067-18

ACTIVITÉS DU 30^E ANNIVERSAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE RUTH BENOIT

Considérant que la Bibliothèque Ruth Benoit fête son 30^e anniversaire cette année;

Considérant que le comité désire organiser différentes activités tout au long de l'année :

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu :

- De contribuer pour un montant de 1 200 \$ afin de soutenir l'organisation des activités soulignant le 30^e anniversaire de la bibliothèque;
- De transmettre une demande au député fédéral, M. Pierre Breton et à la députée provinciale, Mme Claire Samson, pour l'obtention d'une contribution financière à ces activités.

Adopté à l'unanimité.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport financier 2017 de la Municipalité d'Ange-Gardien, ainsi que le rapport du vérificateur externe.

RÉSOLUTION 04-068-18

DEMANDE DE PAIEMENT FACTURE DE BELL

Considérant que suite aux travaux exécutés sur la rue Saint-Georges durant l'année 2015, des poteaux de Bell Canada ont dû être déplacés;

Considérant l'estimation approximative de Bell Canada, le montant déjà payé par la Municipalité et la somme réclamée par Bell Canada pour les travaux réalisés;

En conséquence, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu de payer le montant de 4 136,21 \$ réclamé par Bell Canada, plus 619,40 \$ de taxes, ainsi que 1 103,76 \$ de frais, en lien avec les travaux exécutés sur la rue St-Georges en 2015.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-069-18
EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ AUX TRAVAUX PUBLICS

Suite à l'annonce du départ progressif de M. Germain Mc Lean, chargé des travaux publics, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de procéder à l'embauche de M. Jean-Pierre Racicot au poste de chargé des travaux publics, à compter du 30 avril 2018, selon les recommandations de la directrice générale dans son rapport administratif du 3 avril 2018.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 04-070-18
ACHAT D'UN CAMION (PICK UP) POUR LES TRAVAUX PUBLICS

Considérant que les services techniques ont demandé des soumissions à trois concessionnaires pour l'achat d'un camion pour les travaux publics, et que la seule soumission déposée s'avère non-conforme;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu de reprendre le processus de demande de soumissions auprès de concessionnaires de Cowansville, Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-071-18
MMQ – RECOMMANDATIONS SUITE À LA VISITE D'INSPECTION

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des recommandations du 26 mars 2018, de la Mutuelle des municipalités du Québec, suite à une visite d'inspection effectuée le 5 mars dernier.

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser les dépenses

nécessaires à la mise en œuvre des recommandations énoncées dans ledit rapport.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-072-18

TRAVAUX DE MAÇONNERIE SUR LE BÂTIMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Considérant que les services techniques ont demandé des soumissions à trois entreprises pour effectuer des travaux de maçonnerie sur le bâtiment du centre communautaire;

Considérant les soumissions reçues, à savoir :

COMPAGNIE	PRIX AVEC TAXES
Le Groupe Chicoine Maçonnerie inc.	15 706,16 \$
Heine et frères ltée.	Pas soumissionné
Maçonnerie Chicoine	Pas soumissionné

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accorder le contrat à Le Groupe Chicoine Maçonnerie inc., selon la soumission reçue, au montant de 15 706,16 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-073-18

TRAITEMENTS DES BOUES ET EAUX USÉES – OFFRE DE SERVICES DE TRAITEMENTS BIO BAC INC.

Considérant l'offre de services reçue de monsieur André Proulx de l'entreprise Traitements Bio Bac inc., pour les traitements biologiques des boues et des eaux usées;

Considérant que les étangs aérés et les trois stations de pompage ont été identifiés pour recevoir les traitements et ce, à compter du mois d'avril 2018;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'accorder un contrat au montant de 13 583,00 \$, plus taxes, à l'entreprise Traitements Bio Bac inc., pour l'achat du produit Bio-Star Muni Bac.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-074-18

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 830-18 CONCERNANT L'ÉPANDAGE 2018

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le règlement numéro 830-18 concernant l'épandage pour l'année 2018.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-075-18

ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 829-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 ET SES AMENDEMENTS CONCERNANT LES USAGES COMPLÉMENTAIRES AUTORISÉS À L'USAGE RÉSIDENTIEL

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le deuxième projet du règlement numéro 829-18 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements concernant les usages complémentaires autorisés à l'usage résidentiel, afin d'y ajouter le toilettage pour chiens et chats, sans pension pour animaux.

Adopté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 831-18 CONCERNANT LES POULES EN MILIEU URBAIN

Le projet de règlement numéro 831-18 concernant les poules en milieu urbain est présenté. Il contient des dispositions relatives à la garde de poules en milieu urbain, aux installations requises, à la salubrité et aux nuisances, à la santé publique, à la gestion et au contrôle, de même que des dispositions pénales.

RÉSOLUTION 04-076-18

DEMANDE À LA CPTAQ – UTILISATION DE LOTS À DES FINS AUTRES QU'AGRIQUES – COUVOIR RÉAL CÔTÉ INC.

Considérant la demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q.) relativement à l'effet de changer l'usage agricole des lots 3 516 131, 3 516 133 et 3 516 134 pour usage « industriel agricole »;

Considérant que cette autorisation n'aura aucun effet négatif sur l'homogénéité agricole du secteur;

Considérant que l'utilisation actuelle du couvoir et le futur projet d'agrandissement sont conformes à la réglementation municipale;

Considérant que les objectifs de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) sont respectés;

Considérant que le couvoir est en opération depuis 1979;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien appuie la demande du Couvoir Réal Côté inc. auprès de la CPTAQ pour l'utilisation des lots numéros 3 516 131, 3 516 133 et 3 516 134 à une fin autre qu'agricole.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-077-18

DEMANDE À LA CPTAQ – UTILISATION DE LOTS À DES FINS AUTRES QU'AGRICILES – HYDRO-QUÉBEC

Considérant la demande d'autorisation adressée à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q.) concernant l'utilisation des lots 3 517 683 et 3 518 339 à des fins autres qu'agricoles par Hydro-Québec;

Considérant que cette demande est nécessaire afin d'alimenter un projet d'agrandissement agricole;

Considérant que l'usage d'infrastructure publique est conforme à la réglementation municipale;

Considérant que les objectifs de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) sont respectés;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien appuie la demande d'Hydro-Québec auprès de la CPTAQ pour l'utilisation des lots 3 517 683 et 3 518 339 à une fin autre qu'agricole.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-078-18

DEMANDE D'AUTORISATION DE VÉLO QUÉBEC - ACTIVITÉ CYCLISTE EMPRUNTANT LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser le passage de cyclistes, du « Défi des Cantons 2018 » organisé par Vélo Québec sur le territoire de la Municipalité, le samedi 8 septembre prochain.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

**PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET
REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL) –
NOUVELLES MODALITÉS 2018**

La Municipalité étant en attente de la publication des nouvelles modalités 2018 du programme cité en titre, le sujet est remis à une séance ultérieure.

**RÉSOLUTION 04-079-18
TERRAIN DE BALLE**

Considérant que certaines améliorations du terrain de balle ont été suggérées pour la prochaine saison, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser les dépenses relatives à l'amélioration de l'éclairage du champ droit par l'ajout d'un luminaire ou par la réorientation de ceux existants, ainsi qu'à l'achat d'une palette de sacs d'argile.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 04-080-18
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yvan Pinsonneault, maire